

Procès-verbal

TROISIÈME SESSION DE LA DIX-HUITIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Le 27 février 2019

L'Assemblée ouvre la séance à 13 h 31.

Déclarations de ministres

- 157-18(3) Le ministre de la Justice fait une déclaration sur la lutte contre la cyberintimidation aux TNO.
- 158-18(3) La ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation fait une déclaration sur les progrès dans les programmes et les services pour la petite enfance.
- 159-18(3) Le ministre de la Santé et des Services sociaux fait une déclaration sur le soutien au développement de la petite enfance.
- 160-18(3) Le ministre des Affaires municipales et communautaires fait une déclaration sur le financement des administrations communautaires.

Déclarations de députés

- 563-18(3) Le député du Delta du Mackenzie fait une déclaration sur la Journée du chandail rose contre l'intimidation.
- 564-18(3) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration sur l'examen de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*.
- 565-18(3) Le député de Tu Nedhé-Wiilideh fait une déclaration sur la prévention de l'intimidation à l'école.

- 566-18(3) Le député de Kam Lake fait une déclaration sur le projet de taxe sur les boissons sucrées.
- 567-18(3) Le député du Deh Cho fait une déclaration sur la création d'un tribunal spécial destiné aux personnes aux prises avec l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foetale (ETCAF).
- 568-18(3) Le député du Nahendeh fait une déclaration sur les orthophonistes et les ergothérapeutes dans la circonscription du Nahendeh.
- 569-18(3) La députée de Yellowknife Centre fait une déclaration sur l'évaluation économique du projet de route toutes saisons de la région des Tłı̨chǫ.
- 570-18(3) Le député de Hay River Nord fait une déclaration sur les investissements dans des programmes d'apprentissage.
- 571-18(3) Le député de Nunakput fait une déclaration sur les prix des combustibles dans la circonscription du Nunakput.
- 572-18(3) Le député de Frame Lake fait une déclaration sur la transition en cours à l'hôpital territorial Stanton.

Rapports de comités à la suite de l'étude de projets de loi

Projet de loi n° 29-18(3) Le député de Kam Lake signale que le Comité permanent des opérations gouvernementales examine le projet de loi n° 29 : *Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, et qu'il demande une prolongation de la période d'examen.

Le député de Kam Lake PROPOSE, avec l'appui du député de Hay River Nord, de prolonger la période d'examen du projet de loi n° 29 jusqu'au 11 mars 2019.

La motion est ADOPTÉE.

Dépôt de documents

- 359-18(3) Évaluation de la santé développementale des enfants à l'aide de l'instrument de mesure du développement de la petite enfance (évolution aux TNO entre 2012 et 2017). Document déposé par la ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.
- 360-18(3) Lettre de suivi à la Question orale 517-18(3) : Analyse prévisionnelle des revenus potentiels générés par les nouvelles mines. Document déposé par le ministre de l'Infrastructure.

- 361-18(3) Lettre de suivi à la Question orale 541-18(3) : Pont de glace de Tsiigehtchic. Document déposé par le ministre de l'Infrastructure.
- 362-18(3) Lettre de suivi à la Question orale 553-18(3) : Excès de vitesse sur le pont de Deh Cho. Document déposé par le ministre de l'Infrastructure.
- 363-18(3) Rapport annuel de 2018 destiné à l'Assemblée législative en vertu de la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses*. Document déposé par le ministre de l'Infrastructure.

Première lecture de projets de loi

Projet de loi n° 40 : *Loi sur le contrôle et la réduction de la consommation par inhalation*

Projet de loi présenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Projet de loi n° 41 : *Loi sur les produits du tabac ou de vapotage*

Projet de loi présenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

Le comité plénier examine le document déposé 322-18(3) : Budget des immobilisations pour 2019-2020, et donne une mise à jour sur les projets effectués.

Le président ajourne l'Assemblée à 18 h 24.

Monsieur Jackson Lafferty
Président de l'Assemblée législative

Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative